



Compte-rendu des délibérations du collège

15 décembre 2016

Le 15 décembre 2016, le collège de l'Autorité de régulation des jeux en ligne ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

A adopté les décisions suivantes :

- Décision n°2016-067 portant délégation de pouvoirs ;
- Décision n°2016-068 portant abrogation de l'agrément n°0012-PO-2010-06-07 de la société Everest Gaming Limited dans la catégorie « jeux de cercle » ;
- Décision n°2016-069 portant modification de la liste des catégories de compétitions et types de résultats de ces compétitions pouvant servir de supports de paris.